



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

NOTICE D'INFORMATION

**LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AINSI QUE TOUS LES DOCUMENTS
DOIVENT ETRE TRANSMIS SELON LES MODALITES SUIVANTES :**

➤ **UN EXEMPLAIRE SOUS FORMAT PAPIER OBLIGATOIREMENT A L'ADRESSE SUIVANTE :**

Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse
C.C Castellani - Av. du Mont Thabor – CS 20 020
20 700 Ajaccio Cedex 9

➤ **EN COMPLEMENT VOUS POUVEZ EGALEMENT TRANSMETTRE VOTRE DEMANDE PAR MAIL :**

aue@isula.corsica

SEULE LA TRANSMISSION D'UN DOSSIER COMPLET FERA L'OBJET D'UN EXAMEN DE LA DEMANDE.

Pour tous renseignements complémentaires :

Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse

04 95 10 98 64 - aue@isula.corsica

NB : Pour une association, utiliser le formulaire Cerfa n°12156*04 disponible à l'adresse suivante :
<http://vosdroits.service-public.fr/associations/R1271.xhtml>

1 - DEMANDE DE SUBVENTION

JE SOUSSIGNE(E)

AGISSANT EN QUALITE DE:

☐

représentant légal

☐

représentant dument mandaté¹

DE

Sollicite par la présente demande une aide financière pour la réalisation de l'opération décrite ci-dessous et certifie :

- être régulièrement déclaré ;
- être en règle à l'égard de la réglementation en vigueur notamment sociale, fiscale et environnementale ;
- disposer des autorisations nécessaires à la réalisation de l'opération
- ne pas encourir de procédure collective² ;
- exactes et sincères les informations fournies dans le présent dossier ;
- avoir pris connaissance des mesures d'accompagnement des politiques de maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables de l'AUE
- L'opération pour laquelle je sollicite une aide financière n'a pas commencé ou n'a pas donné lieu à des engagements fermes³ avant la présente demande.⁴

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le dossier de demande d'aide financière qui sera instruit par l'AUE dans le cadre des diverses contractualisations signées par la Collectivité de Corse (Contrat de Plan Etat Région et/ou du PO FEDER, Programme en faveur de la Maitrise de la Demande d'Energie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat) ou de fonds propres CdC pour mon opération consistant à :

.....

J'ai bien noté que ce dossier ne sera examiné que si tous les documents et renseignements demandés y sont joints.

Fait, le à

Signature :

Et cachet de l'organisme

TOUTE FAUSSE DECLARATION EST PASSIBLE DE PEINES D'EMPRISONNEMENT ET D'AMENDES PREVUES PAR LES ARTICLES 441-6 ET 441-7 DU CODE PENAL. LE DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS PREVUES PAR LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES S'EXERCE AUPRES DU SERVICE OU DE L'ETABLISSEMENT AUPRES DUQUEL VOUS AVEZ DEPOSE VOTRE DOSSIER.

¹ Si le signataire n'est pas le représentant légal, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager le maître d'ouvrage

² Procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires.

³ Sous quelque forme que ce soit : marché signé, commande signée, devis accepté...

⁴ Uniquement pour la CTC, cette disposition ne s'applique qu'aux maîtres d'ouvrage publics porteurs d'un projet non concurrentiel. Dans ce cas l'opération ne doit pas être achevée au moment de l'accusé réception du dossier complet.

2 - INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR

NOM OU RAISON SOCIALE

ENSEIGNE OU NOM COMMERCIAL:

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

N°SIRET
.....

REPRESENTANT LEGAL: ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom Prénom..... Qualité.....

Tél. : Courriel :

DELEGATION DE SIGNATURE A: ☐ Madame ☐ Monsieur

(JOINDRE AU DOSSIER LA DELEGATION)

Nom Prénom..... Qualité

Fonction : Tél. : courriel :

CONTACT-PROJET : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom Prénom.....

Fonction : Tél. : courriel :

FORME JURIDIQUE (cocher la case) ☐ SA ☐ SARL ☐ EURL ☐ SAS
☐ Entreprise individuelle ☐ Association ☐ Organisme Consulaire
☐ Collectivité locale ☐ Autre :

TAILLE DE L'ENTREPRISE⁵ ☐ Petite
☐ Moyenne
☐ Grande

REGIME DE TVA ☐ Assujetti ☐ Assujetti partiel ☐ Non assujetti

AIDES DE MINIMIS PERÇUES AU COURS
DES 3 DERNIERS EXERCICES FISCAUX. ☐ Oui ☐ Non

(Si oui joindre l'annexe 2 dûment remplie)

⁵ Au sens communautaire du terme Cf. annexe 1

3 - INFORMATIONS SUR L'OPERATION

A - INFORMATIONS TECHNIQUES RELATIVES A L'OPERATION

Objet de l'opération :

.....

Localisation du projet

COMMUNE	DEPARTEMENT	CODE POSTAL

Description du projet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Calendrier prévisionnel du projet

DATE LANCEMENT OPERATION (devis accepté, commande, passation marché...)	DATE DEBUT DE L'OPERATION	DATE FIN DE L'OPERATION (date de mise en service incluse, le cas échéant)
...../...../.....	/...../.....	/...../.....

Objectifs poursuivis :

.....
.....
.....
.....

Résultats attendus :

.....
.....
.....
.....

B- INFORMATIONS FINANCIERES RELATIVES A L'OPERATION

1/ DEPENSES PREVISIONNELLES LIEES A L'OPERATION

DEPENSES		MONTANTS	
		HT	TTC
INVESTISSEMENTS MATERIELS	INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS		
	MATERIELS		
	CONSTRUCTIONS		
	AUTRES		
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	ETUDES		
AUTRES (PRECISER)			
TOTAL			

2/ SOUTIENS FINANCIERS NECESSAIRES A LA REALISATION DU PROJET

COUT TOTAL PROJET :	FINANCEMENTS PUBLICS ESTIMES NECESSAIRES POUR LE PROJET	MONTANT DE LA SUBVENTION CdC- AUE SOLLICITEE
€ HT	€ HT	€ HT
€ TTC	€ TTC	€ TTC

3/ PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

AIDES PUBLIQUES ⁶	CdC-AUE	
	AUTRES (PRECISER)	
AUTRES AIDES (PRECISER)		
AUTRES FINANCEMENTS	EMPRUNTS (PRECISER LE TAUX ET LA DUREE)	
	CREDIT-BAIL	
	FONDS PROPRES	
	AUTRES	
TOTAL		

⁶Le bénéficiaire s'engage à communiquer à l'AUE, sans délai toute aide publique qu'il aurait sollicitée ou reçue, solliciterait ou recevrait pour la réalisation de l'opération concernée.

4 - PIECES ADMINISTRATIVES A JOINDRE AU DOSSIER

Pour tous les demandeurs :

- ☐ Dossier de demande de subvention rempli et signé.
- ☐ Relevé d'identité bancaire (RIB) aux normes SEPA : BIC/IBAN

Pour les collectivités locales, leurs groupements et les organismes publics :

- ☐ Délibération exécutoire de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement et sollicitant l'aide

Pour les entreprises :

- ☐ Extrait K-bis ou inscription au registre ou répertoire concerné de moins de trois mois

Pour les groupements d'intérêt public (GIP)

- ☐ Décision et délibération signée de l'organe compétent
- ☐ Copie de la publication de la décision d'approbation de la convention constitutive (GIP)
- ☐ Convention constitutive et liste des membres du CA

Autres documents à fournir si vous êtes concernés

- ☐ Délégation de pouvoir et/ou de signature
- ☐ Projet de contrat si financement par crédit-bail et indication de la valeur marchande du matériel concerné
- ☐ Contrat de délégation de service public (DSP) ou contrat de partenariat Public-Privé (PPP)
- ☐ Procès-Verbal de l'Assemblée de copropriétaires mentionnant la décision de réaliser l'étude ou les travaux et de demander un soutien de la CdC via l'AUE
- ☐ Déclaration des aides *De minimis* (annexe 2)
- ☐ Attestation relative à la part de TVA récupérée en cas d'assujettissement partiel

EN FONCTION DE LA NATURE DU PROJET ET DU FINANCEMENT, LES SERVICES DE L'AUE SE RESERVENT LE DROIT DE DEMANDER DES PIECES COMPLEMENTAIRES EN COURS D'INSTRUCTION DU DOSSIER.

5 - PIECES TECHNIQUES A JOINDRE AU DOSSIER

Pour les études préalables :

- ☐ Devis détaillé ou tout autre document permettant d'apprécier le montant de l'opération (daté et indiquant le nom de l'organisme qui l'a établi)

Pour les travaux et équipements

- ☐ Devis détaillés de l'opération projetée ou tous autres documents permettant d'apprécier le montant de l'opération (datés et indiquant le nom de l'organisme qui les a établis)
- ☐ Etude de faisabilité technico économique

EN FONCTION DE LA NATURE DU PROJET ET DU FINANCEMENT LES SERVICES DE L'AUE SE RESERVENT LE DROIT DE DEMANDER DES PIECES COMPLEMENTAIRES EN COURS D'INSTRUCTION DU DOSSIER

ANNEXE 1 - TAILLE DE L'ENTREPRISE

DEFINITION COMMUNAUTAIRE DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (RESUME) :

CATEGORIES DE PME	EFFECTIFS	ET	CHIFFRE D'AFFAIRES	OU	TOTAL DU BILAN
MICROENTREPRISE	< 10		≤ 2 MILLIONS D'EUROS		≤ 2 MILLIONS D'EUROS
PETITE ENTREPRISE	< 50		≤ 10 MILLIONS D'EUROS		≤ 10 MILLIONS D'EUROS
ENTREPRISE MOYENNE	< 250		≤ 50 MILLIONS D'EUROS		≤ 43 MILLIONS D'EUROS

LE CRITERE D'« AUTONOMIE » DE LA PME :

Afin de mieux appréhender la réalité économique des PME et d'exclure de cette qualification les groupes d'entreprises dont le pouvoir économique excéderait celui d'une PME, il convient de distinguer les différents types d'entreprises :

- **LES ENTREPRISE AUTONOMES :**
Toute entreprise qui n'est pas qualifiée comme entreprise partenaire ou comme entreprise liée.
- **LES ENTREPRISES PARTENAIRES :**
Sont entreprises partenaires des entreprises dont l'une (entreprise amont) détient, seule ou avec une entreprise liée, 25% ou plus du capital ou des droits de vote de l'autre (entreprise aval).
Une entreprise ne peut PAS être considérée comme une PME si 25 % ou plus de son capital ou de ses droits de vote sont contrôlés par un ou des organismes publics ou collectivités publiques.
Une entreprise peut toutefois être qualifiée d'autonome en présence de certaines catégories d'investisseurs, (par ex. sociétés publiques de participation, sociétés de capital à risque, universités, investisseurs institutionnels y compris fonds de développement régional, autorités locales autonomes (< 5 000 habitants et budget < 10 M€).
- **LES ENTREPRISES LIEES :**
Sont des entreprises liées des entreprises dont l'une est en position de contrôle de l'autre (actionnariat majoritaire, influence dominante sur l'administration ou la direction, accord particulier...)

Afin de renforcer les mesures d'incitation pour l'investissement en fonds propres dans des PME, une présomption qu'il n'y a pas d'influence dominante sur l'entreprise considérée a été introduite.

ANNEXE 2 – DECLARATION DES AIDES DE MINIMIS

ENTREPRISE : SITE DE :
 N° DE SIREN : NOMBRE DE SITES JURIDIQUEMENT REGROUPES SOUS LE MEME SIREN :

INTITULE DE L'AIDE PRESENTEMENT DEMANDEE :

- 1) Ensemble des aides d'Etat dites « *de minimis* », tous domaines confondus, ayant fait l'objet d'un versement à l'entreprise (et non seulement au site concerné) au cours des 3 derniers exercices fiscaux précédant la date de signature de cette déclaration ; ou aides déjà décidées pouvant faire l'objet d'un versement sous 3 ans :

DESCRIPTION DE L'AIDE	DATE DE DECISION	MONTANT DE L'AIDE DE MINIMIS	ORGANISME
TOTAL			

LE TERME *DE MINIMIS* DESIGNER UNE AIDE D'ETAT VERSEE PAR TOUT ORGANISME PUBLIC EN DEHORS DE TOUT REGIME D'AIDE NOTIFIE A LA COMMISSION EUROPEENNE OU EN DEHORS DE TOUT REGIME-CADRE EXEMPTÉ.

LES AIDES *DE MINIMIS* SONT QUALIFIEES COMME TELLES DANS LA CONVENTION D'ATTRIBUTION DE L'AIDE.

LE MONTANT BRUT TOTAL DES AIDES *DE MINIMIS*, OCTROYEES A UNE MEME ENTREPRISE NE PEUT EXCEDER 200.000 EUROS SUR UNE PERIODE DE 3 EXERCICES FISCAUX.

L'AUE DOIT OBTENIR DE L'ENTREPRISE CONCERNEE, AVANT L'OCTROI DE L'AIDE, UNE DECLARATION RELATIVE AUX AUTRES AIDES *DE MINIMIS* QU'ELLE A REÇUES AU COURS DES DEUX PRECEDENTS EXERCICES FISCAUX ET DE L'EXERCICE FISCAL EN COURS.

- 2) Ensemble des aides publiques reçues ou envisagées pour le projet présenté :

DESCRIPTION DE L'AIDE ET NOM DE L'ORGANISME SOLLICITE	DATE DE DECISION	MONTANT DE L'AIDE	MONTANT DE MINIMIS

JE SOUSSIGNE,, AGISSANT EN QUALITE DE
 CERTIFIE L'EXACTITUDE ET L'EXHAUSTIVITE DES INFORMATIONS RAPPORTEES CI-DESSUS

DATE : SIGNATURE : TAMPON :

FINANCEURS



Programme en faveur de la maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'État.

